

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1593

Société : 93343

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAMRISSI LATIFA

Date de naissance : 26/12/52

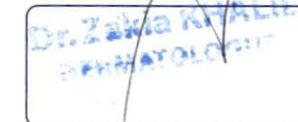
Adresse : RESIDENCE SYMINGTONE
N° 10 CASABLANCA

Tél. 0661713381

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 25/08/2021

Nom et prénom du malade : tamrissi latifa Age :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

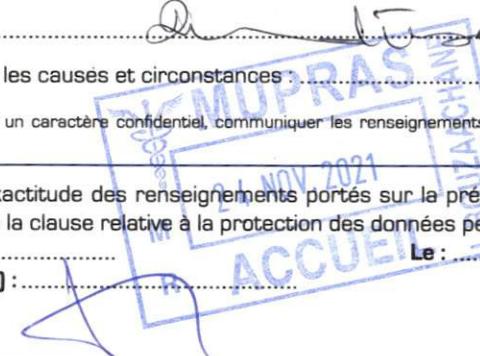
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



8



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26.8.21	63		300.00	Dr. ZAKIA KHALIL PHYSIOTHERAPEUTE

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Pathologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
INPE 3300071 Laboratoire SENTISSI Dr. Abdeljattah SENTISSI Bld II - Toute 2 Casablanca 29/64 15	25/10/2021	B 950 + P 475	1298,00

AUXII JAIBES MEDICALUX

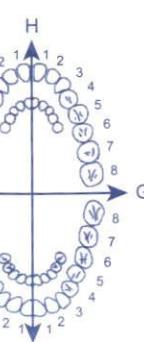
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
D 00000000	B 35533411	G 00000000		MONTANTS DES SOINS
		B 11433553		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Docteur Zakia KHALIL

Dermatologue - Vénérologue

Maladies et chirurgie de la peau et du Cuir Chevelu

Maladies sexuellement transmissibles

Comblement des rides - Botox - Lasers

Diplômée de la Faculté de Liège (Belgique)

Ancienne Interne des Hôpitaux de Reims et Montpellier

ICE
001712662000063



الدكتورة زكية خليل

خريجة كلية الطب بلييج

إختصاصية في أمراض و جراحة الجلد - الشعر

الأمراض التناسلية - طب التجميل - الليزر

خريجة كلية الطب بلييج بلجيكا

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات ريمس و مونبولي

Casablanca le : 24 / 8 / 21

Ice Tanria Latifa

- Transamino

- Ac alimales, Ac anti-DNA

Dose M.F.D

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casablanca
Tél.: 05 22 39 62 50 / 39 64 15
25/08/2021

199، شارع بشر انزاران - إقامة الوالدة الطالق، شقة 7 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 98 60 09 - المحمول :

199, Bd. Bir Anzarane - Résidence El Walida - Casablanca (en face Rés.Khouribga) - Tél.: 05 22 98 60 09 - 05 22 39 64 15

E-mail: khalilzakia@hotmail.com

0701300331

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste



Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.

FACTURE N° : 2108250023
ICE :001578364000055

Casablanca le 25-08-2021

Mme Latifa TAMRIOUI

Demande N° 2108250023
Date de l'examen : 25-08-2021

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang adulte	E25	E
	ALAT (transaminase TGP)	B50	B
	ASAT (transaminase TGO)	B50	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	ANTICORPS antinucléaires	B150	B
	Ac Anti-DNA natif (Index):	B250	B

Total des B : 950

TOTAL DOSSIER : 1298 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille deux cent quatre-vingt-dix-huit dirhams s

INPE: 093000271
Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.



Code Patient : 1301300017
Date de l'examen : 25-08-2021

Mme Latifa TAMRIOUI
Réf : 2108250023
Prescription : Zakia KHALIL

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Transaminases GOT (ASAT) (Dosage enzymatique)	23.6 UI/L	(5.0-40.0)	28-06-2013	17.4
Transaminases GPT (ALAT) (Dosage enzymatique)	24.2 UI/L	(5.0-49.0)	28-06-2013	18.5
25-OH-Vitamine D (D2+D3) (LIAISON-DIASORIN)	44.20 ng/ml 110.50 nmol/l		18-10-2017	31.50

Déficience en vitamine D si taux < à 10 ng/ml
Taux minimal pour la santé osseuse entre 20 et 30 ng/ml
Taux souhaitable pour la santé osseuse de 30 à 100 ng/ml
Toxicité si supérieur à 100 ng/ml.

AUTO-IMMUNITÉ

Anticorps Anti-nucléaires

Recherche d'AAN:
(Immunofluorescence indirecte)

Positive_____

Titre : 1/160 è

Seuil de positivité:

Enfants: 1/80 è

Adultes: 1/160 è

NB: Un résultat négatif n'exclut pas la présence des Ac anti-SSA.

Type de fluorescence : Homogène

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie II - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15

Laboratoire d'Analyses Médicales Sentissi

Dr A. SENTISSI
Pharmacien Biologiste

Ancien Interne CHU de Toulouse
Spécialisé en Hématologie, Biochimie
Bactériologie, Parasitologie, Pathologie Médicale
D.U. Assurance Qualité en B.M.



25-08-2021 – Mme Latifa TAMRIOUI

ANTICORPS anti-DNA (DOT-Chromatine)

Ac Anti-Nucléosome(Index): (DOT)	Négatif(0)
Ac Anti-DNA natif (Index): (DOT)	Négatif(0)
Ac Anti-Histones (Index) (DOT)	Négatif(0)

Interprétation:

Index < 10 : Négatif
Index 10–15: Equivoque
Index > 15 : Positif

Demande validée biologiquement par : Dr. SENTISSI Abdelfattai

Laboratoire SENTISSI
Dr. Abdelfattah SENTISSI
Rés. Romandie 2 - Tour 2 - Casa
Tél.: 05 22 36 62 50 / 05 22 39 64 15